

Compte rendu des Journées de la Mer 7 & 8 juillet 2021 - Auditorium de la Province Sud

La 5^e édition des Journées de la Mer en Nouvelle-Calédonie a rencontré un franc succès, tant au niveau de ses présentations variées, avec des sujets renouvelés permettant de diffuser de l'information technique, des rencontres professionnelles qu'elle favorise, et des pistes de projets qu'elle permet de faire émerger. Ce rendez-vous incontournable entre les acteurs du monde maritime et les institutions, permet chaque année de :

- ↳ Renforcer la **prise de conscience** du fait maritime calédonien et du potentiel de la **croissance bleue**
- ↳ Partager l'**état d'avancement** des réflexions, projets, et mises en synergie
- ↳ Echanger sur **des sujets prioritaires**, via l'organisation de tables rondes



La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser les États généraux avec des invités extérieurs et des experts internationaux, nous espérons les accueillir en 2022.

1.- Participation

175 participants sont venus cette année et se sont relayés en une présence dynamique pendant ces deux journées. Il y a eu 26 présents pour la table ronde 1, 23 pour la TR 2, 31 pour la TR 3 et 33 pour la TR4.

2.- Extraits marquants des discours d'ouverture

Raphael Romano, représentant la Présidente de la Province Sud, excusée car en commission pour l'Assemblée qui se tiendra le 22 juillet, lit le discours de celle-ci. Elle est fière et honorée que se tiennent à nouveau ces journées de la mer, dont l'engouement témoigne de la réelle prise de conscience des acteurs économiques et institutionnels vis-à-vis du virage stratégique vers l'économie bleue. Le travail et l'implication du Cluster maritime sont soulignés avec de nombreuses propositions inscrites dans un livre bleu complet et fourni, véritable document de référence. L'expertise marine de la NC au niveau international et le pôle naval sur la zone de Numbo sont également cités. La Province Sud et tous ses agents ont un fort intérêt pour toutes les actions environnementales et est très attentive au développement de l'économie bleue.

Christopher Gygès, Membre du gouvernement « intérimaire » en charge de l'économie maritime parle des difficultés de faire un discours alors que le 17^e gouvernement est en passe d'être élu, mais surtout déclare avoir beaucoup d'espoir de ce qui va se passer dans le secteur maritime, on a la chance d'avoir un secteur extrêmement diversifié en NC avec des acteurs particulièrement impliqués. A l'aube d'une nouvelle page de l'histoire calédonienne on doit construire un projet de société avec une nécessité de diversification économique et les travaux menés avec le livre bleu et NC Eco montrent que le secteur maritime a toute sa place à prendre. On est sur un secteur alliant développement économique et préservation écologique, et c'est ce que nous voulons collectivement construire, avec des emplois nouveaux pour les jeunes calédoniens.

Philippe Darrason, Président du CMNC, explique le report des États généraux mais les sujets sont nombreux et il est ravi de voir autant de directions institutionnelles avec qui le CMNC travaille présentes dans le public. Les axes stratégiques développés dans le Livre bleu sont nombreux, divers et transverses, il s'agit maintenant de les mettre en œuvre, et que chacun puisse les prioriser.

Le programme est ensuite présenté et la parole passée aux managers pour faire un point sur les activités du Cluster.

3.-Présentation des activités du Cluster et point d'avancement des sujets en cours par les managers du CMNC (Lionel Loubersac et Emma Colombin)

3.1. Livre Bleu

Le Livre bleu a été livré en version β le 31 août 2020 au Gouvernement puis aux Provinces et mis en ligne sur le site du CMNC : <https://www.clustermaritime.nc/actions/livre-bleu/>.

Une conférence de presse s'est tenue le 6 novembre et l'ouvrage a bénéficié de plusieurs soutiens de personnalités dont la ministre de la Mer. Il est rappelé que les deux volumes du Livre bleu cherchent à répondre à la question : 1.420.000 km² pour quoi faire ?

Le volume 1 est un état de référence (en 8 chapitres). Le volume 2 est une feuille de route pour une stratégie maritime qui comporte 6 axes stratégiques : a) vers une nouvelle gouvernance de la Mer ; b) valoriser notre Capital Naturel et assurer une gestion durable des milieux ; c) faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire résilient face aux divers risques et menaces sur le maritime ; d) consolider, diversifier et stabiliser les filières maritimes en se dotant des infrastructures à la hauteur des besoins ; e) former et renforcer la culture maritime pour répondre aux défis de la croissance bleue ; f) asseoir une place régionale. Ces 6 axes se déclinent en 37 propositions stratégiques et 112 actions.

Il est précisé la mise en place d'un Comité stratégique Maritime par le gouvernement, encore en attente et les perspectives de valoriser le lourd travail du Volume 1 : « notre mer », via un « wiki » utilisable par tous : éducation, jeunesse, grand public, décideurs, monde économique, société civile...

3.2. Rapprochement avec le GICAN

La collaboration entre le CMNC et le GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales) est basée sur la construction de 12 sous-marins de dernière génération en Australie. 3000 emplois doivent être créés en Australie du Sud (Adelaïde) et 500 en métropole pour un programme de travail évalué à 50 ans. La question est de voir comment la Nouvelle-Calédonie pourrait bénéficier de retombées en termes d'emplois à partir d'une liste de métiers en tension. Cette collaboration est explicitée plus loin au point 10 de ce compte rendu.

3.3. Territoires d'innovation

La Nouvelle-Calédonie est l'un des 24 lauréats retenus en septembre 2019 avec son projet qui considère son territoire maritime et la préservation de la biodiversité comme facteur futur d'économie. 8 membres du CMNC sont directement ou indirectement impliqués dans le portage de projets. Un « Comité Stratégique » animé par une assistance à maîtrise d'ouvrage a permis le lancement de réunions de travail dont une sur le « marketing territorial » et une autre sur « l'implication du grand public ». Ces différents sujets sont détaillés au point 5.6. Il est rappelé que le CMNC en tant que tel n'est pas encore impliqué alors qu'il aurait pour rôle de faciliter la transversalité, la cohésion, la complémentarité des projets, l'identification de nouvelles propositions...

3.4. Port scientifique

Cette instruction en cours concerne un sous ensemble particulier du programme « Port Numbo - Pôle d'excellence » qui sera présenté par la suite en point 4. Les enjeux et ambitions de ce projet sont de :

- ↳ Créer une base logistique et technique des navires et outils scientifiques français, européens et étrangers qui travaillent dans le Pacifique
- ↳ Renforcer la place de laboratoire expérimental de premier chef en matière de croissance bleue
- ↳ Être un centre névralgique pour le recueil des données issues de l'exploration sous-marine
- ↳ Être la référence en matière de technologies d'inventaire du patrimoine et des ressources marines
- ↳ Jouer un rôle de leader du Pacifique pour l'exploration et la surveillance des milieux marins.

Les opportunités sont d'attirer des navires scientifiques ou océanographiques, des opérateurs publics de surveillance ou de sécurité, des opérateurs privés dont des câbliers équipés de robots sous-marins profonds,

ou encore des opérateurs de coopération technologique internationale (cf futur câble sous-marin intelligent entre Vanuatu et NC - coopération franco-japonaise visant l'implantation d'un ou plusieurs observatoires profonds, PCCOS en 5.2 ou OCTA et ECFR en 3.6).

Un « groupe de réflexion » du CMNC est en place en étroite coordination avec le GS Numbo Pôle d'excellence.

3.5. Les Elles des lagons

Un première conférence débat sur les métiers de la mer vus sous le prisme du féminin s'est tenue le 9 juillet 2020 sous pilotage du Comité 3E (collaboration Gouvernement, Vice-Rectorat, CMNC) avec naissance d'un collectif de 11 « femmes de la mer » qui ont présenté leurs passions et métiers devant 120 collégiens et lycéens.

Le 8 octobre 2020 au Musée Maritime a été fondé le collectif « Elles des Lagons » et le 6 juillet 2021 une exposition artistique s'est tenue pour la journée de l'Océan à l'île aux Canards : [Voir le clip du CMNC - Elles de l'Océan 2021 - YouTube](#)

3.6. Relations avec l'Europe : OCTA et ECFR

Le CMNC, invité par le SCRRE à réagir au texte préliminaire intitulé « feuille de route pour l'économie bleue dans les PTOM européens » proposé par l'OCTA (association des pays et territoires ultramarins européens) a répondu à l'OCTA en raison de beaux parallèles avec le Livre Bleu. **Lionel loubersac** a été invité à s'exprimer sur les enjeux dans le Pacifique lors d'un 1^{er} Webinar le 8 juin permettant de partager les expériences de la NC, du Groenland (produits frais halieutiques marché Nord Atlantique), et de Curaçao (SWAC intégré). Les échanges se sont multipliés les 17 et 23 juin devant 4 directions générales de l'Union européenne où la NC est désormais considérée comme territoire phare de l'économie bleue : observatoire économique maritime, formation, parcs technologiques et scientifique, centres d'innovation, ports, données et numérique, biodiversité, énergies ...

Le CMNC a également été interpellé par l'ECFR (European Council on Foreign Relations), think-tank pan-européen qui conduit des travaux de recherche et promeut à travers l'Europe un débat éclairé sur le développement d'une politique étrangère européenne efficace, cohérente et porteuse des valeurs européennes. Il est fait état d'une réflexion structurée sur la mer et l'océan, notamment active sur les PTOM européens et leurs « possibles », ou « futuribles », où la NC est en belle place au sein de l'axe Indo Pacifique.

Il y a donc vis-à-vis de l'intérêt de l'Union Européenne deux dossiers stratégiques à continuer d'instruire dans lesquels le CMNC promeut la place de la Nouvelle-Calédonie.

3.7. Des données économiques restent indispensables

Le secteur de l'économie bleue, très transversal, a besoin de chiffres pour appuyer la prise de décision. L'observatoire économique maritime mis en place en collaboration avec la CCI donne des indications pertinentes mais n'a pas permis de dégager le poids économique réel de la filière maritime. Un travail de collecte de données et de mise en place d'indicateurs reste nécessaire.

3.8. La filière des navires hors d'usage (NHU) est en cours de structuration

Ce sujet initié lors de la JdM 2017 en alertant sur les 6300 navires à déconstruire d'ici 2035 a permis l'émergence d'acteurs, la prise de conscience du risque environnemental et la déconstruction de quelques navires (6 en 2020 et déjà 16 en 2021) concrétisant la structuration de la filière en cours et initiant les bonnes pratiques environnementales.

Cette filière permet :

- ➡ la création d'activité et d'emploi
- ➡ la valorisation et le recyclage, une économie circulaire vertueuse

Un travail similaire a débuté sur les barges minières qui doit se déployer sur l'ensemble de la grande terre où plus de 40 barges à l'abandon ont déjà été identifiées.

3.9. Assurer la sécurité en mer reste un enjeu majeur

Une demande d'exonération de taxes sur le matériel de survie a été adressée au gouvernement afin de permettre aux acteurs économiques de s'équiper plus facilement.

Parallèlement une meilleure sensibilisation et information sur des sujets liés à la sécurité apparaît nécessaire, notamment via des outils de diffusion plus large des alertes (tsunami, cyclones...) en temps réel.

3.10. Un audit de la formation maritime est en finalisation

L'audit est en phase finale. Les métiers en tension suivant ont été identifiés :

- ↳ les capitaines de navires (capitaines 200, 500, 3000, capitaines de pêche)
- ↳ Les métiers du nautisme, guide de randonnée palmée, moniteur de plongée, skipper
- ↳ Les métiers d'agent maritime, transitaire et déclarant en douane
- ↳ Les métiers de la vente spécialisée (accastillage, bateaux, équipements...)
- ↳ Tous les métiers liés à l'entretien et la réparation des navires de toute taille, plus spécifiquement la mécanique, l'électricité et le froid
- ↳ Et enfin certains métiers très spécialisés tels que soudeur ou scaphandrier

3.11. Création du BIMER

Un nouveau Brevet d'Initiation à la Mer, accessible aux élèves du secondaire a été initié par le ministère de l'éducation nationale, relayé par le vice-rectorat, afin de contribuer à faire naître des vocations maritimes.

Vous pouvez tester vos connaissances sur l'appli : <https://app.klaxoon.com/participate/adventure/XUSQQF>

3.12. Un tourisme nautique et maritime en mutation

Face à la crise le secteur s'est tourné vers le tourisme local en proposant de nouveaux produits. Néanmoins une demande a été adressée aux institutions pour permettre l'accueil de voiliers et superyachts (avec respect des consignes sanitaires) avec des retombées économiques potentielles non négligeables.

Le manque de chiffres reste prégnant dans ce secteur, l'abandon de la mise en place du progiciel Espadon ne contribue pas à la recherche d'outils d'aide à la décision.

Comme évoqué lors de la JdM 2019, un Plan de Gestion des Espaces Maritimes (PGEM) est nécessaire dans quelques zones ciblées pour engager le développement d'un tourisme mieux intégré.

4.- Pôle d'excellence maritime - Port Numbo : état d'avancement par Luc Sorlin, pilote du groupe Synergie Numbo

Dans le contrat de développement Etat/Nouvelle-Calédonie 2017-2022, 400 MF sont fléchés pour des études de faisabilité et la dépollution des fonds marins de la rade de Numbo, dans le cadre du projet de Pôle d'excellence maritime-Port Numbo.

- Ce projet majeur vise
- la construction, réparation et maintenance navale
 - l'entretien de navires de fort tonnage et des bâtiments militaires
 - l'accueil de navires scientifiques (cf 3.4)
 - la déconstruction des navires en fin de vie

2 COPIIL se sont déjà réunis et le prochain devrait permettre de lancer les appels d'offre des études de faisabilité identifiées.

Un film dans lequel s'expriment les acteurs du maritime concernés est diffusé en avant-première. Il peut être vu via : https://www.youtube.com/watch?v=3_1CuWYa9o&t=16s

5.- Des présentations variées par des partenaires ou membres du CMNC (toutes les présentations sont à retrouver sur le site web du Cluster maritime)

5.1.« Point sur la gestion des usages et la conservation au sein du parc naturel de la mer de Corail » par le service de la pêche et du Parc Naturel de la Mer de Corail (SPPNMC)

Manuel Ducrocq, chef de service, rappelle le cadre juridique actuel du PNMC et le projet de loi du pays relative aux aires marines protégées de la Nouvelle-Calédonie pour laquelle le Haut-commissariat a demandé une 2^e lecture, puis fait le point sur les mesures de conservation et de suivi, l'objectif 1^{er} étant de protéger les écosystèmes.

La pêche hauturière dont la flotte vient d'être renouvelée, se caractérise par les pratiques responsables, des ressources thonières en bon état et une autosuffisance. Toutefois la marge de progression est relativement faible, et une campagne de communication est en cours pour pallier le déficit d'image.

Enfin, concernant la surveillance du parc, le but est de développer un outil intégré d'ici 3 ans qui mixe les sources d'observation (AIS, VMS, images par satellite, bouées acoustiques...).

5.2.- Présentation du Centre dédié aux Sciences de l'Océan de la Communauté du Pacifique (PCCOS)

Jérôme Aucan, Directeur du PCCOS, présente les avancées et perspectives de ce centre régional créé en 2019, dédié à l'excellence scientifique pour l'information et la connaissance des océans.

Il vise à coordonner les sciences océaniques au sein de la CPS et les actions qui en découlent, et fournit aux membres des produits visant à la mise en place de plans de gestion. Le PCCOS a par exemple coordonné l'installation d'un houlographe sur un Dispositif de Concentration du Poisson (DCP) de la PS.

5.3.- L'aquaculture en NC : état des lieux et perspectives

Frédéric de Maneville, membre du bureau du Groupement des Fermes Aquacoles, présente l'organisation et les résultats de la filière crevette qui fournit environ 1500 tonnes annuelles, et emploie 370 personnes pour un CA d'environ 2,5 Milliards Fcp.

Régis Bador, Directeur d'innov Aquaculture, fait le point sur la diversification des filières et présente les perspectives des autres filières potentielles dont celle des holothuries paraît très prometteuse.

5.4.- Point sur la sécurité pour la plaisance

Emeric Faure, Directeur adjoint de la DAM, rappelle que la Nouvelle-Calédonie est compétente pour réglementer la sécurité des navires depuis 2011. En 2018, la délibération 119/CP relative à la sécurité et à l'habitabilité des navires a été adoptée, et modifiée le 4 mai 2021. Il y a 450 navires professionnels et 26500 navires de plaisance immatriculés en NC soumis à la norme CE (ou bien au règlement 240).

2 chantiers règlementaires sont en cours :

- l'élaboration d'un règlement local relatif à l'armement de sécurité des navires de plaisance,
- la comparaison des normes étrangères (AUS, NZ...) avec les normes CE afin de simplifier l'importation des navires non marqués CE.

5.5.- Point sur les évolutions capacitaires locales de la Marine Nationale

Le CF Denis Brebion, directeur adjoint de la Base Navale, détaille l'organisation de la base Chaleix et les prochaines évolutions qui concernent :

- la construction d'un nouveau quai de 135 m
- les 2 nouveaux remorqueurs 10T
- les 2 futurs Patrouilleurs Outre-Mer de la Marine (POM)
- le futur engin de débarquement amphibie (EDA-S)
- un hélicoptère embarqué de type « Panther »
- un avion de surveillance maritime Falcon 50

5.6.- Etat d'avancement du programme "Territoires d'Innovation »

Frédéric Guillard, Chef du Service de l'Aménagement et de la Planification du Gouvernement de la NC fait le point sur cet ambitieux projet dont l'objet est de faire de la préservation de la biodiversité calédonienne un moteur de croissance dans le Pacifique. En 2020 la contractualisation avec les porteurs de projets a permis de distribuer une 1ère enveloppe de 113 MF, puis de 146 MF en 2021. Il s'agit maintenant d'ouvrir à des nouveaux porteurs, de susciter l'adhésion citoyenne par du marketing territorial, et d'optimiser les financements encore mobilisables.

6.- Les tables rondes

Quatre tables rondes de 2h se sont réunies en parallèle pendant l'après-midi. Se reporter au chapitre 7 pour les restitutions.

2^{de} journée - 8 juillet 2021

Cette demi-journée a démarré en début d'après-midi autour d'un café permettant ainsi de nombreux échanges entre professionnels

7.- Restitution des tables rondes (à retrouver intégralement sur le site web du Cluster maritime)

7.1.- Restitution de la TR1 : Les relations internationales maritimes de la NC : état actuel et perspectives (rapporteur Lionel Loubersac)

Cette table ronde au spectre particulièrement large abordait de nombreux sujets.

Concernant le transport et ses handicaps on retiendra : un pays trop tourné vers la terre et peu d'anticipation sur les évolutions de la Marine Marchande (« Green Terminals », décarbonation des activités portuaires et maritimes...) ainsi qu'un essoufflement de la puissance publique et le besoin d'une nouvelle gouvernance.

En termes de diplomatie maritime on retiendra : 5 implantations qui démarrent, le besoin d'un bilan de là où la NC est concurrentielle ; travailler bcp plus avec l'Asie et les voisins du Pacifique ; utiliser davantage l'anglais; se doter d'une capacité à tisser des liens dans le temps avec de nouveaux accords maritimes et une place importante de l'innovation et de l'économie verte et bleue notamment si l'UE l'incite.

Le cas de la Défense est souligné qui se base sur une stratégie sur le long terme avec la défense d'un modèle en matière de droit maritime, de respect des ZEE, une montée capacitaire qui a été traitée au point 5.5 et un très bon partenariat avec l'Australie et la NZ.

Dans le cas de la Recherche il est souhaitable que l'UNC travaille plus avec l'UPS.

En conclusion sur les actions futures se dégagent :

- ↳ Allez voir les autres et surtout les faire venir
- ↳ Travailler beaucoup plus l'éducation à la mer, la sensibilisation
- ↳ Capitaliser sur les aspects stratégiques de notre place et sur les atouts que sont « territoire innovant », terrain d'essai de premier plan, « pôle d'excellence maritime »,
- ↳ Continuer d'intéresser l'Union Européenne avec un atout indéniable : les deux volumes du Livre Bleu,
- ↳ Assurer une synthèse qui soit une « vitrine du maritime en NC » avec des chiffres, des volumes, des tableaux, des graphes, des images, des cartes, des prix, sur ce que sont les évolutions de la NC vers l'économie bleue (en français et anglais) en soulignant l'éco-responsabilité, les aspects modernes des actions de sorte à trouver à l'extérieur des témoins, des associés, des investisseurs.

7.2.- Les produits de la mer : autosuffisance alimentaire, transformation et valorisation (rapporteur Eric Dinahet)

Cette table ronde a lancé les débats sur les constats suivants : le secteur pêche côtière et aquaculture soutient 2210 emplois. Pour la Pêche hauturière : 5 armateurs sur six, soit 17 navires sont certifiés pêche Responsable hauturière avec une volonté d'étendre ce label à la filière de transformation. La pêche hauturière représente sur la période 2015-2017 environ 3270 tonnes dont 65% sur le marché officiel. Pour la même période la pêche lagonaire représente 8300 T dont uniquement 20% sur le marché officiel. La majeure partie est donc vivrière (autoconsommée; dons). Cette pêche côtière comptait en 2019 421 navires. L'aquaculture concerne quasi exclusivement la crevette bleue ; 60% partent à l'export pour un volume en baisse à 800 T/an et une valeur de 1,4mds. En termes de transformation et valorisation existent des unités de découpe, de conserves, de plats cuisinés et de traiteur ou encore de fumage. Pour les déchets et co-produits le gisement est de 1000 T, peu valorisé aujourd'hui.

Il y a un manque d'ambition sur la transformation car ce qui est pêché est vendu/consommé en frais + manque de structuration de la filière et de coordination. Il apparaît le besoin de maintenir l'axe haut de gamme sur nos exportations de crevettes.

En termes de données, pour le lagonaire il y a un manque d'observation, de données sur les stocks et un déficit d'image sur les produits locaux. Il faut mettre plus en avant la qualité de notre production et il y a trop peu d'études sur les potentiels de consommation avec éparpillement des informations.

Le besoin de formation dans le domaine de la transformation/valorisation est réel avec incitation à la consommation locale (restauration collective). Il faut aussi adapter la fiscalité (fiscalité carbone sur import) et besoin d'un portage politique nécessaire sur l'autosuffisance et la valorisation des déchets.

Les conclusions sont donc de privilégier encore plus le marché domestique afin de renforcer le taux de pénétration des produits de la pêche locale et se concentrer sur des marchés export de niche (Japon essentiellement). Elles concernent aussi la qualité des produits, leur reconnaissance par les consommateurs (communication) avec une offre très fournie de produits proposés, essentiellement en frais, par une activité très structurée et intégrée de mareyage/transformation. L'Innovation et la recherche sont considérés clés notamment en aquaculture avec diversification et développement prometteur de la filière holothurie (cf point 5.3). Il est enfin reconnu que la structuration de la filière pêche/aquaculture nécessite une plus forte implication politique.

7.3.- La gestion de la crise requin : outils de prévention, analyses scientifiques (rapporteur Emma Colomin)

Suite aux 10 attaques dénombrées en 1 an, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour proposer des outils, et soulever des observations scientifiques. Les constats sont les suivants :

- Impact économique important sur les activités nautiques et touristiques
- Manque d'information mais volonté de travailler tous ensemble
- Médias très alarmistes
- Méconnaissance par le grand public des animaux (distinction entre dugong, raie, dauphin, requin)
- Baisse des activités évidente mais variable : changement de pratiques (foils), changement de zones
- Retex île de la Réunion pertinent même si les pratiques sont différentes (crise éco et crise sociale)
- Besoins de données de référence

Il ressort de cette TR la nécessité d'avoir une entité neutre qui mutualise les données et informations qui s'appuierait sur une communauté d'acteurs et qui permettrait une contribution collective à un risque commun à tous. La PS, absente, prépare avec la Ville de Nouméa, la DAM, le MRCC, et le PANC un plan d'actions en 40 mesures qui devrait être bientôt communiqué.

7.4.- Quel futur pour le transport maritime intérieur passagers et fret en NC (rapporteur Hugues Danis)

Il ressort de cette problématique des enjeux de continuité et de désenclavement, des enjeux d'attractivité territoriale, mais aussi des enjeux de développement durable. Les différents types de transport en NC sont peu complémentaires mais concurrentiels entre eux. Les infrastructures ont besoin d'être rénovées et adaptées et un schéma intégré et général doit se mettre en place en incluant les modes de transport innovants.

8.- Ocean hackathon

Jean Massenet, Vice-président du CMNC, présente cet évènement mondial qui concerne 16 villes dans le monde. Chaque ville participante s'appuie sur une organisation centralisée (Campus Mondial de la Mer) et s'organise avec 3 rôles locaux principaux : représentant central (CMNC), référent data (cluster OPEN) et référent communication (CRESICA). Le concept consiste à recenser des défis de la communauté des utilisateurs de la Mer (professionnels ou non), puis à constituer des équipes d'experts techniques et thématiques qui, pendant 48h, devront développer la solution visée en réponse au défi adressé en se basant sur les différentes données qui auront pu être mises à disposition à cette occasion précise. L'évènement en lui-même se tiendra ainsi du 5 au 7 novembre prochains et il s'agira ainsi de séduire un jury avisé sur la solution développée (son aboutissement, sa pertinence, l'impact aux usagers, la dimension environnementale, etc.). Puis, l'équipe gagnante de chaque ville ira disputer la Grande Finale à Brest pour défendre les couleurs de son territoire. 10 défis ont été retenus pour la Nouvelle Calédonie : la pression de pêche par DCP ; une plateforme digitale pour une gestion marine durable ; le risque requin et sa sensibilisation ; la fréquentation des sites touristiques ; des corps-morts pour les îlots ; le lien entre la santé des récifs et les pressions terrestres ; la connaissance des vagues pour une navigation sécurisée ; la détection des trajectoire d'échouement des navires dans le PNMC ; les baisses de productions alimentaires dues au phénomène El Niño ; la détection automatique des requins par vidéo... Les inscriptions pour constitution des équipes se fera à compter du mois de septembre et la priorité est aujourd'hui donnée au recensement des données utilisables et, surtout, des possibles partenaires financiers pour que l'évènement puisse se tenir comme escompté, tout soutien financier restant utile et nécessaire.

9.- Rôle et missions de l'AFD concernant le secteur maritime

Nolwenn Bodo de la Direction régionale Pacifique de l'AFD a détaillé le fonctionnement de AFD dans le Monde et les types de projets accompagnés. Un focus est porté sur le projet « trois Océans » lancé en 2019 pour une nouvelle stratégie de développement dans les outre-mers. Il s'agit d'accompagner les modèles socio-économiques en finançant les collectivités locales et le secteur privé avec renforcement de l'intégration régionale (Atlantique, Indien, Pacifique). En 2018 a été créée la Direction Régionale Océan Pacifique à Nouméa. Les engagements financiers dans les Outre-Mer passent de 12 à 18% de l'activité totale du groupe AFD. Pour la Nouvelle-Calédonie les atouts environnementaux, humains et culturels sont considérables mais les inégalités sont fortes. En 2020 ce sont 1,5 milliards €/181 milliards XPF d'encours dont 15,3 M€ de prêts dits verts. Pour l'océan les priorités sont de contribuer à maintenir/restaurer l'équilibre entre la préservation du bon état écologique de la mer et de ses multiples usages par l'humanité (de 2008 – 2019 ceci représente 5 milliards € / 240 projets financés). Plus particulièrement pour le Pacifique ont été financées : la production de connaissances (CRISP, RESCCUE...) ; l'extension par la SODEMO de Port Moselle ; une étude pour renforcer la Transition Écologique et Énergétique du PANC... Une étude du potentiel de diversification économique à soutenabilité forte de la Nouvelle Calédonie, a été menée (cofinancée AFD-ADEME-WWF) pour proposer des pistes d'action et de réflexion pour faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire dynamique qui préserve et développe ses ressources naturelles et humaines, dont les détails sont fournis par : **Nolwenn Bodo** pour l'AFD, **Caroline Rantien** pour l'ADEME et **Hubert Géraud** pour le WWF. (<https://www.afd.fr/fr/ressources/etude-potentiel-diversification-economique-soutenabilite-forte-nouvelle-caledonie>)

10.- GICAN (Groupement des Industries de Constructions et Activités Navales)

Les entre le CMNC et le GICAN sont établis depuis 2 ans en lien direct avec la construction de 12 sous-marins de dernière génération à Adelaïde en Australie du Sud, objets parmi les plus sophistiqués que l'homme sait

actuellement construire. Les échanges ont notamment permis d'établir une liste de métiers en tension, transmise aux acteurs en NC. L'initiative d'un « campus des Industries Navales » pourrait permettre le renforcement en Nouvelle-Calédonie des collaborations entamées.

Une vidéo évoquant ce programme de travail est accessible sous : [GICAN - Journées de la mer \(7&8 juillet 2021\) - YouTube](#)

11.- Allocutions de clôture

Philippe Blaise, Vice-Président de la Province Sud, rappelle la fidélité de la Province au Cluster Maritime et se félicite de cette fédération de compétences qui agit par « patriotisme économique ». Il souligne la chance du formidable potentiel que représente la mer et indique la mise en place par la Province, en complément des outils déjà en place, de mesures pour aider les dynamiques entrepreneuriales. Il cite ainsi le « Bureau des investisseurs » facilitant les contacts entre l'extérieur et les entrepreneurs locaux ainsi qu'un fond de start up acceptant de perdre de l'argent mais aussi d'en gagner par une culture du risque. Il prône une vision nouvelle, plus ambitieuse, où la NC doit exceller sur son « terrain de jeu » : le Sud-Ouest Pacifique, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il garantit un ensemble d'accompagnements possibles pour celles et ceux qui sauront proposer des idées, des alliances, des synergies dans la création d'emplois et de compétences.

Patrice Faure, nouveau Haut-commissaire de la République rappelle son expérience des territoires maritimes : Bretagne, Guyane, Mayotte, Martinique... Il évoque également une connaissance commune qui est celle du Président du Cluster Maritime Français. Il insiste sur le fait d'attendre tout de nous, de nous bouger, de nous parler pour créer et de ne pas espérer de plans. Ne pas se restreindre et travailler de plus en plus avec les pays voisins, notamment les grands. Bien considérer que l'insularité est une source d'opportunités de développement insuffisamment reconnue. Certes les frontières fermées depuis mars 2020 ont-elles entraîné bien des vicissitudes notamment sur la croisière et le tourisme. Profitons des possibilités qui seront celles de nouvelles ouvertures 2022-2023 pour imaginer d'autres modèles (croisière notamment). Bien sûr les perspectives du oui ou du non sont elles à l'ordre du jour. Vis-à-vis du dernier cas il sera impératif dans une gestion partagée de considérer ce qui a marché mais surtout ce qui est trop complexe, trop coûteux. Donc réfléchir à faire mieux, plus efficace, plus simple, plus rapide. Il rappelle les supports de l'état à plusieurs projets dont Port Numbo et vis-à-vis de la formation professionnelle fait état de régions métropolitaines fortement dotées mais en manque d'élèves vers lesquelles se rapprocher (la Bretagne et ses plateaux techniques étant citée). Il est convaincu de la place maritime de la Nouvelle-Calédonie, de ses perspectives à partir du moment où un cap est fixé, ou on va voir ailleurs ce qui se crée en faisant la promotion des bonnes idées pour attirer les investisseurs. Il conclue en assurant les auditeurs que l'État sera à leurs côtés, « même s'il faut travailler la nuit » pour faire émerger les « bonnes questions » et concrétiser les « bonnes idées ».

Stéphane Yeiwene Sénateur coutumier adresse la parole coutumière en remerciant le Cluster de cette invitation. Si le rêve est important et s'il faut faire des paris sur l'intelligence il faut aussi laisser parler le cœur, l'humain. La mer est un espace aux multiples intérêts qui apporte des fonctions très variées : économiques, de plaisance, de transport, de garde-manger... mais il faut bien réfléchir à sa préservation où chaque enjeu a sa place et son rôle dans un équilibre qu'il faut préserver. La mer est aussi un espace spirituel purificateur, un lieu de repos des âmes qui possède aussi ses animaux totem. Il conclue sur le bon équilibre à savoir trouver entre la terre et la mer et encourage les initiatives et les actions qui permettront de mettre en avant, tout en le préservant, le patrimoine naturel et culturel de la mer.

A l'issue de ces travaux le Président du CMNC **Philippe Darrason**, tout en remerciant les participants, les intervenants et l'organisation, invite tous les présents au cocktail dinatoire composé par le CMNC à partir de produits de la mer calédoniens.